

Crédit d'étude de Fr. 160'000.- pour l'évaluation globale du potentiel des nouvelles énergies renouvelables (NER) à Delémont

1. PREAMBULE

Le Conseil communal estime que la Ville de Delémont, par ses Services industriels, a un rôle important à jouer dans la production de nouvelles énergies renouvelables (NER). Afin d'en évaluer le potentiel à l'échelle de la commune, d'une façon globale, coordonnée et cohérente, il soumet au Conseil de Ville le présent crédit. Celui-ci permet également de répondre à différentes interventions du Conseil de Ville déposées durant l'année 2009.

L'objectif de ce crédit est également de définir la rentabilité énergétique et économique de ce potentiel.

2. POTENTIEL DES NOUVELLES ENERGIES RENUVELABLES

2.1. Hydraulique

2.1.1. La Sorne

Le projet de centrale hydroélectrique de la Grande Ecluse est connu de tous. Son potentiel énergétique ainsi que sa rentabilité économique ont été définis, de même que sa compatibilité avec la protection contre les crues de la Sorne prévue par le projet *Delémont Marée Basse* (DMB). Avant de pouvoir réaliser la centrale, il est maintenant nécessaire de faire établir une notice d'impact sur l'environnement par un bureau spécialisé et de demander la concession de force hydraulique pour pouvoir démarrer les travaux dans le calendrier de DMB. Le montant prévu dans ce crédit prévoit ces travaux, lesquels doivent démarrer rapidement afin de ne pas retarder la réalisation des mesures de protection contre les crues.

Un crédit séparé pour la réalisation de l'ouvrage sera adressé au Conseil de Ville, en fonction des résultats de la notice d'impact, de la demande de concession et de la concertation avec les milieux concernés.

2.1.2. Le Ticle

Suite à l'acceptation par le Conseil de Ville du postulat 4.07/09 - "Petites centrales hydroélectriques", ce volet du crédit consiste à évaluer les sites potentiels ainsi que leurs rendements et les conditions cadres de leurs rentabilités.

2.1.3. La Birse

La Birse représente également un potentiel énergétique intéressant. Pour preuve, la réalisation de la centrale de Bellerive. A proximité de la plaine des Rondez se trouve un autre site potentiel. A ce jour non étudié par nos services à cause de la proximité de la centrale de Bellerive et de notre nappe phréatique, ce site mérite une étude préliminaire qui tiendra en particulier compte de la préservation de nos ressources en eaux.

2.1.4. Turbinage dans le réseau d'eau potable

Une évaluation du potentiel de turbinage dans le réseau d'eau potable a été réalisée en 2009, avec la participation financière de la Confédération (OFEN) et du Canton du Jura. Cette étude a montré qu'un potentiel exploitable existe sur la conduite principale amenant l'eau des sources de Develier au réservoir de Champateau. L'installation d'une microturbine sur cette conduite sera évaluée dans le cadre de l'assainissement de cette conduite, prévue à partir de 2011.

2.2. Potentils thermiques

2.2.1. Géothermie

La géothermie, avec l'énergie solaire, est très certainement l'énergie potentiellement la plus disponible en grande quantité à Delémont. Elle peut être exploitée pour créer des réseaux de chauffage à distance, ou, avec des forages plus profonds, produire de l'électricité. Cette dernière technologie présente toutefois des risques géologiques qui ont été démontrés dans la pratique récemment et tout près de chez nous.

En termes de géothermie, l'étude qui est proposée dans ce crédit est d'actualiser et préciser une étude de faisabilité réalisée en 1993. Il est bien précisé ci-après qu'il s'agit de géothermie, avec focalisation de l'étude sur la pré-faisabilité de l'Ecoquartier European. L'aspect production d'électricité, vu les risques que cette technologie représente, n'est pas abordé dans cette étude. Cette dernière va dans le sens de l'interpellation 3.05/09 - "La géothermie : une source d'énergie renouvelable pour Delémont".

2.2.2. Potentils thermiques du réseau d'eaux usées

Dans le cadre de l'assainissement du Collège, une étude a été menée en 2009 pour évaluer le potentiel énergétique du collecteur du SDE situé à proximité du Collège. Bien que le potentiel thermique soit disponible, les contraintes techniques rendent cette solution inintéressante. Par contre, cette expérience encourage la réflexion ponctuelle au cas par cas lors de la construction ou l'assainissement de bâtiments en ville de Delémont.

2.2.3. Potentiels thermiques du réseau d'eau potable

Une étude a été menée en 2007/2008 pour évaluer le potentiel thermique des gisements à grande profondeur. Cette source d'alimentation en eau potable pour la ville n'étant utilisée que ponctuellement lorsque les autres adductions sont insuffisantes, l'utilisation du potentiel thermique n'est actuellement pas possible. En cas d'exploitation constante de ces forages, la question pourra à nouveau être abordée. Il faudra toutefois tenir compte des distances relativement importantes entre la source énergétique et les consommateurs potentiels.

2.3. Eolien

Le projet de la Haute-Borne a déjà fait l'objet de plusieurs interventions à la tribune de Conseil de Ville. Rappelons qu'il est complètement financé par SIG. Ainsi, il n'est pas plus développé dans ce message, bien que le parc éolien fasse partie de l'analyse globale des NER à Delémont.

2.4. Biomasse

Un projet d'étude est en cours par l'intermédiaire du SEOD ; c'est pourquoi cette partie des nouvelles énergies renouvelables n'est pas abordée dans ce crédit, bien que, comme pour les éoliennes de la Haute-Borne, la biomasse fasse partie de l'analyse globale des NER à Delémont.

2.5. Photovoltaïque

Suite à la motion 5.11/09 - "Promouvoir l'énergie photovoltaïque" acceptée par le Conseil de Ville sous forme de postulat, les travaux pour proposer une étude sont en cours. Le cas échéant, la partie photovoltaïque de l'étude NER fera ainsi l'objet d'un crédit ultérieur.

3. COUT ET FINANCEMENT DE L'ETUDE GLOBALE

Les coûts de l'étude se résument comme suit :

Libellé	en francs
2.1.1 Notice d'impact et demande de concession de force hydraulique pour la Grande Ecluse sur la Sorne	73'800.-
2.1.2 Potentiel hydroélectrique du Ticle	23'200.-
2.1.3 Potentiel hydroélectrique sur la Birse	30'000.-
2.2.1 Géothermie	13'400.-
Réserve	8'300.-
Montant total HT	148'700.-
TVA 7.6 %	11'300.-
Montant total TTC	160'000.-

A noter que ce montant était prévu au budget des investissements pour un montant de Fr. 200'000.-.

Ce crédit sera financé par les Services industriels par voie d'emprunt dont la charge financière annuelle sur 10 ans se montera à Fr. 22'500.- (intérêts et amortissement).

4. PRÉAVIS DES AUTORITÉS

La Commission de l'énergie et des eaux et la Commission des finances ont préavisé favorablement cet objet.

Le Conseil communal estime que le présent crédit permettra de développer de façon globale et cohérente les NER. Il invite le Conseil de Ville à l'accepter et à voter l'arrêté s'y rapportant.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger